Extrait de mon livre électronique : Stéphanie Martini : La Nature – Prépas Commerciales 2015-2016. (éd. S. Martini, 2015)

Préface

«La Nature» est le thème au programme de l'épreuve écrite de Culture Générale des concours d'entrée aux Ecoles de Commerce (options ECE, ECS et ECT) pour l'année 2016. C'est un thème qui est :

- *très large* : il couvre différents champs de réflexion comme la science, la technique, l'art, le droit, la théologie, la métaphysique, etc.
- *classique* : il est abordé en cours de Philosophie de Terminale (par le biais de notions comme l'art, la technique ou la culture) et il revient régulièrement dans les concours de l'Agrégation et du CAPES de Philosophie.

Malgré son caractère familier, ce thème présente des difficultés et des pièges, dont il est important que vous preniez conscience.

Tout d'abord, ne perdez jamais de vue, au cours de votre année de préparation, que vous devrez travailler ce thème, dans la perspective des exigences du concours, à savoir : *montrer* votre capacité à rédiger une dissertation de culture générale, sur un sujet s'y rapportant.

Ce sujet pourra être soit large, soit pointu. De même, son énoncé pourra être de facture classique, ou bien vous dérouter, au premier abord. Vous devez être préparé à tous les cas de figure possibles.

N'oubliez pas non plus que le sujet contiendra au moins un autre terme, dont il faudra tenir compte et qu'il faudra analyser aussi scrupuleusement que le terme «nature» ou un autre terme s'y rapportant. Votre année de préparation portera certes l'accent sur la notion de nature, mais vous devrez aussi continuer à acquérir des connaissances de Culture Générale, comme en première année.

C'est pourquoi ce livre :

- vous donne des connaissances essentielles, dans le maximum de domaines qui se rapportent à la nature ;
 - vous expose de manière très précise des thèses d'auteurs sur le sujet ;
 - vous indique des questionnements et des problématiques.

Mais là encore, faites attention ! Les connaissances que vous lirez dans ce livre et dans d'autres sources devront être adaptées - «digérées», si je puis dire - en fonction du sujet sur lequel vous aurez à composer, le jour du concours. Il ne faudra, en aucun cas, vous contenter de les réciter ou de les plaquer de manière artificielle sur le sujet.

En ce qui concerne les difficultés propres à la notion de «nature», j'en retiendrai trois, pour commencer. (Nous aborderons les autres, au fur et à mesure de notre réflexion.)

1) Premier piège à éviter : sortir de la notion.

Il faudra veiller, tout au long de votre réflexion, le jour du concours, à bien rester dans le sujet et en particulier dans la notion. Ainsi, le terme «nature» n'est pas strictement superposable à «monde», à «réalité» ou à «vie». Il faudra donc faire très attention à ne pas décaler involontairement votre réflexion sur ces termes. Mieux encore, il faudra montrer votre capacité à les distinguer du terme «nature», tout en indiquant ce qui peut les relier.

De même, il sera tentant de sortir de la notion de «nature», en convoquant rapidement ses contraires, comme l'artificiel, le culturel, l'acquis, etc. Cependant, définir et travailler un concept, en l'opposant simplement à ses contraires, sans aller plus loin, ne fait que reculer la difficulté et non la résoudre!

2) Deuxième piège à éviter : rester dans l'image, sans aller jusqu'au concept.

La nature est un terme qui fait image, notamment dans notre société occidentale moderne, préoccupée par ses problèmes environnementaux. Or, si vous réduisez votre réflexion sur la

nature à des poncifs comme les fleurs, les petits oiseaux et les catastrophes écologiques - je caricature ici à peine - votre note restera très médiocre. La difficulté consiste donc à se détacher de cette image et de notre lien à la nature, chargés d'affectivité, pour penser cette notion de manière conceptuelle.

3) Troisième piège à éviter : caricaturer des thèses d'auteurs bien connues sur la question.

Il faut éviter de faire des remarques superficielles et caricaturales sur des thèses d'auteurs, dont vous pouvez avoir entendu parler, comme la notion d' «état de nature» chez Hobbes ou le «mythe du bon sauvage» chez Rousseau. Certes, il n'est pas interdit d'y faire référence, dans votre réflexion, mais il faudra le faire de manière précise et pertinente.

Rappelez-vous que vous préparez et allez présenter un concours et non un examen. Un concours repose sur le principe de la comparaison entre les copies des candidats. Les correcteurs sont conviés à utiliser toute l'échelle de notes – laquelle, je le rappelle, va jusqu'à 20. Mais inversement, ils n'hésiteront pas à sanctionner sévèrement les copies qui feront preuve de médiocrité et de superficialité. Ce livre entend donc à la fois vous donner des conseils pour éviter la mauvaise note (et donc les pièges attendus et tendus par le jury) et pour mettre toutes les chances de votre côté, pour en obtenir une bonne, voire une très bonne note!

Comment utiliser ce livre?

Ce livre n'est pas un livre «papier» converti au format électronique, mais il a été écrit directement, pour être un livre électronique. C'est pourquoi, j'y ai inséré de nombreux liens hypertextes, qui renvoient à des passages différents du texte, ainsi qu'à de nombreuses notes.

Ainsi:

- les termes ou expressions soulignés, dans le texte, renvoient à des notes, qui donnent des explications supplémentaires ;
- *l'indication «réf.»* renvoie à une note, qui donne les références d'une citation ou de l'idée d'un auteur.

Vous n'êtes pas obligé de lire les chapitres dans l'ordre, car ils sont relativement indépendants les uns des autres. Mais, je vous conseille de commencer par le premier, puisqu'il analyse les sens du terme «nature».

Je vous souhaite une bonne lecture de ce livre et une bonne année de préparation au concours !

PREMIERE PARTIE : Qu'est-ce que la nature ?

Introduction

Le concept de nature est plurivoque : il sert aussi bien à désigner un ensemble d'êtres (que nous qualifions de «naturels»), qu'une propriété qui se rapporte aux choses («la nature de ...»). De plus, certains de ses sens ne sont pas usités à toutes les époques : ainsi, les Grecs utilisaient le terme «nature» (en grec : *phusis*), pour désigner un principe particulier, qui se trouve dans les choses, dites «naturelles». Mais, ils ne l'employaient pas, comme nous, aujourd'hui, pour désigner l'ensemble des êtres naturels. Enfin, ce terme prend également un sens spécifique chez les différents auteurs, en fonction des présupposés de leur philosophie.

Conseil:

Vous devez être particulièrement attentif à cette triple difficulté et par conséquent travailler soigneusement :

- les usages du terme, dans la langue courante actuelle ;
- les différents sens généraux philosophiques ;
- le sens philosophiques, spécifique aux auteurs ;
- les sens spécifiques à certaines époques, afin de ne pas faire d'anachronisme.

Une utilisation de ce concept, dans votre copie, sans définition, ou accompagnée d'une définition trop vague ou confuse, sera sanctionnée par votre correcteur.

I. Les sens courants du terme «nature»

Dans l'usage de la langue, «nature» s'emploie, soit de manière absolue («la nature»), soit de manière relative («la nature de»). Il nous faut donc commencer par préciser les sens de ces deux emplois et nous interroger sur leurs liens : pourquoi s'agit-il du même mot ?

1) L'emploi absolu du terme : «La nature».

«La nature», au sens courant du terme, désigne un environnement ainsi que les êtres qui le composent, qui n'a pas été produit, ni modifié par l'homme ou, du moins, qui est resté très peu modifié par son action.

Ce sens courant contient plusieurs présupposés :

- la nature est un donné, qui préexiste à l'homme et à son apparition sur Terre.
- les êtres naturels tirent leur principe d'engendrement d'eux-mêmes. Par exemple, un tigre naît d'un autre tigre ; une montagne a été formée par le concours de forces naturelles. Plus généralement, nous assimilons la nature elle-même à ce principe de production de tous les êtres qui la composent.

Le terme «nature» désigne donc conjointement :

- ce qui nous environne, à savoir l'ensemble des êtres que nous qualifions de «naturels»,
- mais aussi un principe, une force, qui existe dans les êtres qui font partie de la nature, comme ensemble (et donc aussi en l'homme) et qui leur donne l'existence.

C'est pourquoi il est d'usage, dans le langage courant, de personnifier la nature, de lui prêter une volonté et des intentions, en particulier par rapport à nous les hommes. Par exemple, nous disons familièrement que «la nature se venge» ou que «la nature a bien fait les choses».

Cependant, nous ne considérons pas seulement la nature comme un donné, mais également comme une norme, qui nous sert à juger des comportements humains. Ainsi, nous qualifions et accusons certaines pratiques humaines d'être «contre-nature», au sens où elles ne se rencontreraient pas dans la nature et iraient donc à l'encontre de ses lois.

2) L'emploi relatif du terme : «La nature de quelque chose».

Le terme «nature» est également employé, dans le langage courant, dans un sens relatif. Nous cherchons ainsi à savoir quelle est la nature des relations entre deux personnes (amicales ou amoureuses?), quelle est la nature des intentions de quelqu'un (pacifiques ou belliqueuses?) ou bien, dans un questionnement plus philosophique, quelle est la nature de la justice, du bien ou du beau. «Nature» est un terme qui renvoie à la propriété déterminante d'une chose ou à l'ensemble des propriétés qui la caractérisent. Il est alors identifié à l'essence d'une chose. L'expression «nature de...» peut, en ce sens, également renvoyer à la cause, à l'origine. C'est en ce dernier sens que nous nous questionnons, par exemple, sur la nature d'un problème.

Tout est donc censé avoir une nature, y compris les objets qui ne sont pas naturels, c'est-àdire les objets fabriqués par l'homme.

Plus problématique est l'attribution d'une nature à l'homme. Certains affirment que l'homme est bon «par nature», alors que d'autres estiment qu'il est méchant. Ainsi, nous entendons souvent dire qu'il est dans la nature de l'homme de faire la guerre. La nature de l'homme est donc conçue comme l'ensemble de ses caractéristiques qui font qu'il est un être humain (et pas autre chose) et qu'il ne peut ni modifier, ni éliminer.

Mais, nous parlons également de la nature «en l'homme», pour désigner l'ensemble de ses instincts, son côté «animal», que fort heureusement la culture, l'éducation permettrait de canaliser.

Le terme de «nature humaine» est donc paradoxal : il sert aussi bien à désigner l'ensemble des caractéristiques propres à l'homme - donc ce qui le distingue des autres animaux - qu'à désigner ce qu'il aurait de commun avec eux. Cette confusion se retrouve, dans les deux sens possibles du terme de «droit naturel», entendu soit comme droit que l'homme possèderait dans un état de nature, soit comme droit inhérent à sa propre nature.

3) L'adjectif «naturel»

Si nous analysons maintenant les emplois plus ou moins courants de l'adjectif «naturel», nous retrouvons les sens précédents. Mais, l'adjectif indique mieux l'opposition entre ce que nous qualifions de «naturel» et ce qui ne l'est pas. Or, cet adjectif possède, comme nous allons le voir, un grand nombre de contraires. Cette richesse sémantique renvoie à la diversité des champs de réflexion, dans lesquels la notion de «nature» opère, mais elle souligne également l'ambiguïté de certains de ses sens.

Considérons tout d'abord les différents adjectifs qui sont couramment opposés à l'adjectif «naturel» :

a) Les adjectifs couramment opposés à «naturel» :

- (1) Est naturel ce qui n'est pas réfléchi

En ce sens, «naturel» nous sert à qualifier un comportement, des paroles ou même un individu. Nous disons par exemple : «c'est quelqu'un de naturel». Ou bien, nous disons à quelqu'un qui nous remercie, pour un service que nous lui avons rendu : «c'est tout naturel». Nous estimons alors que notre aide est évidente, qu'elle est tirée du bon sens. Elle est donc spontanée, dans la mesure où nous n'avons pas eu à réfléchir, pour savoir s'il fallait l'apporter ou non.

Paradoxalement, le naturel est soit loué, soit critiqué. D'un côté, nous pouvons reprocher à quelqu'un que ses paroles manquent de naturel, parce qu'elles n'expriment pas sa véritable pensée. Son manque de naturel trahit une absence de sincérité. Mais de l'autre, nous pouvons aussi reprocher à une personne un trop grand naturel, qui traduit un manque de civilité. Cette personne exprime directement sa pensée critique, à l'égard d'une autre personne, sans la ménager, sans y mettre les formes requises par la politesse.

- (2) Est naturel ce qui n'est pas artificiel

Quelque chose de «naturel» s'oppose également à ce qui est «artificiel». Est «naturel» ce qui est premier, non modifié, non ajouté ou non produit par l'homme. Nous opposons ainsi, en cuisine, des arômes naturels aux arômes artificiels. L'artificiel est conçu dans le but d'imiter le mieux possible et de remplacer ce qui est naturel, comme par exemple, les arômes ou les fleurs. Mais, il est également conçu, pour pallier aux insuffisances des productions de la nature, par rapport à la satisfaction des besoins et des désirs humains. C'est ainsi que l'homme fabrique les artifices que sont les outils et les machines.

- (3) Est naturel ce qui n'est pas culturel

L'opposition entre «naturel» et «culturel» se rencontre également dans notre langue. Est qualifié de «naturel» un comportement humain qui n'est pas le produit de la culture, mais qui est inné. Par exemple, le bébé a le réflexe de téter. Par contre, un comportement culturel serait acquis par l'individu.

- (4) Est naturel ce qui n'est pas «surnaturel», ni métaphysique

Nous délimitons également ce qui appartient à la nature, non pas en l'opposant aux réalisations humaines, mais à un autre domaine, qui serait en dehors de la juridiction de ses lois. Ainsi :

- dans le langage courant, nous qualifions, de «surnaturels» certains phénomènes, qui ne nous paraissent pas explicables par les lois de la nature.
- de même, en philosophie, est qualifié de «<u>métaphysique</u>», ce qui est supposé exister, mais qui ne peut pas faire l'objet d'une expérience par nos sens. C'est ainsi que Dieu, l'âme, le monde comme totalité et la liberté sont considérés comme des êtres métaphysiques.

- (5) En droit, «naturel» s'oppose à «positif»

Enfin, dans le langage juridique, on distingue le droit naturel du droit positif. Sans entrer pour l'instant dans les détails, disons pour l'instant que le droit positif est celui qui est posé, inventé par l'homme. C'est, à la différence du droit naturel, un droit qui a fait l'objet d'une convention – réelle ou tacite - entre des hommes appartenant à une certaine société, à une époque donnée.

b) Ces oppositions sont-elles pertinentes ?

Suffit-il d'opposer le terme «nature» ou «naturel» à ses contraires pour en circonscrire le(s) sens ? Comme je le soulignais, dans la <u>Préface</u>, définir un terme, en se limitant à l'opposer à ses contraires, ne fait que déplacer la difficulté sur la définition de ces contraires.

Il sera donc nécessaire, tout au long de notre réflexion, de déterminer quelles sont les caractéristiques propres à ce qui est qualifié de «naturel», en évitant de les opposer systématiquement à ce qui ne l'est pas.

L'opposition elle-même n'est-elle pas discutable ? Cependant, l'opposition que nous établissons entre ce qui appartient à la nature et ce qui appartient à un autre domaine est-elle pertinente ? Peut-on radicalement opposer le naturel au superficiel ou au culturel, par exemple ?

Au cours de notre réflexion, nous montrerons qu'une telle opposition s'avère être discutable. Il nous faudra alors déterminer en quoi les termes de l'opposition (naturel / artificiel, naturel /culturel, etc.) sont en réalité liés.

Cependant, l'analyse de l'étymologie du terme peut déjà nous aider à lever certaines de ces obscurités.

II. L'étymologie du terme nature

1) L'étymologie latine et grecque

Le terme français «nature» vient du latin *natura*. Selon le dictionnaire latin-français Gaffiot, le nom commun *natura* est construit sur le verbe «nascor», qui signifie «naître»,